

**Ecole primaire Caroline Aigle**  
**1<sup>ère</sup> Réunion du Conseil d'école**  
**Vendredi 20 octobre 2017**

Excusés :

Mme Gérin, Inspectrice de la circonscription de Verdun  
Mme Dumont, conseillère municipale à la mairie de Verdun  
Mme Grillo, Mme Lalonde, Mme Hadaoui, enseignantes,  
Mme Guiot, M. Paffoni, M. Leveillé, Mme Crosnier, représentants de parents d'élèves

Présents :

Mme Thil, Vice-présidente à la CAGV en charge du Scolaire et Périscolaire ;  
Mme Billy, présidente des DDEN de la Meuse ;  
Mme Ciré, directrice d'école ;  
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Chevallier, M. Franzoi, Mme Groslier, , M. Joseph, Mme Lallemand, Mme Moretti, Mme Petitjean, Mme Pyszlak, Mme Ramillon, Mme Ribet, Mme Schoepps, , Mme Weisse, enseignants ;  
Mme Pasquini, Mme Dénarié, Mme Dupont, Mme Boulakras, Mme Bousselet-Erard, Mme Thibodeaux, Mme Poncin, Mme Paffoni, Mme Quenescourt, Mme Ory, Mme Rebbani, M. Wirtz, Mme Papama-Countiama, représentants de parents d'élèves ;  
Mme Pineau, représentante des ATSEM

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité
- Effectifs et répartition pédagogique
- Compte-rendu d'exercices de mise en sûreté
- Présentation des activités et sorties pédagogiques
- Point sur les travaux réalisés et/ou à prévoir

## **1. Présentation des membres du Conseil d'école**

Pour rappel, le Conseil d'école se compose de la manière suivante :

- ▶ La directrice d'école qui préside le conseil d'école
- ▶ Deux élus de la collectivité territoriale (CAGV et Mairie de Verdun)
- ▶ Les enseignants exerçant dans l'école au moment de la réunion
- ▶ Un des enseignants du RASED choisi par le Conseil des Maîtres
- ▶ Les représentants de parents élus en nombre égal à celui des classes de l'école
- ▶ Le Délégué Départemental de l'Education Nationale

L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Un tour de table permet à chaque membre du Conseil d'école de se présenter.

Mme Billy, DDEN, présente les fonctions du DDEN au sein du Conseil d'école.

Le rôle du conseil d'école est rappelé.

**La question de l'organisation des rythmes scolaires est soulevée. Celle-ci sera traitée lors d'un prochain conseil d'école.**

- M. Wirtz souhaite que ce soit précisé pour cette question sur l'organisation des rythmes scolaires si tous les enseignants de l'école ont un droit de vote et notamment les enseignants affectés à temps partiel au sein de l'école. Il cite l'Article D411-1 modifié par décret n°2015-652 du 10 juin 2015 – art. 8 : « 3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil. »

- M. Wirtz demande également à Mme Thil que le vote futur concernant l'organisation des rythmes scolaires puisse s'effectuer à bulletin secret dans l'ensemble des écoles de la CAGV afin d'éviter toute pression sur les membres du conseil.

## 2. Vote du règlement intérieur / Charte de la Laïcité

Les modifications apportées au Règlement Intérieur concernent :

- ❖ La mise à jour des dates ;
- ❖ Les conditions d'accueil des enfants de moins de trois ans ;
- ❖ Les exercices en lien avec le PPMS. Trois exercices sont rendus obligatoires dans l'année dont le premier, au minimum, portera sur le risque « attentat – intrusion ».

**Lors de la question du règlement, Mme Rebbani évoque un conflit qui l'oppose à une autre famille, de façon régulière, lorsqu'elle amène ses enfants à l'école. Mme Rebbani précise qu'une plainte a été déposée envers la personne concernée mais que celle-ci est restée sans effet.**

**Elle souhaite que la directrice intervienne pour protéger ses enfants par rapport à cette personne aux abords de l'école. La directrice précise qu'elle a déjà rencontré la famille et qu'elle n'a pas autorité pour intervenir auprès des parents sur le trottoir, quand bien même celui-ci est situé devant l'école. Mme Thil invite Mme Rebbani à se tourner vers un médiateur de la République.**

Lecture est faite de la Ch@rte Internet ainsi que de la Charte de la Laïcité qui sont annexées au Règlement Intérieur de l'école.

Les membres du Conseil d'école, à l'unanimité, approuvent le Règlement Intérieur.

## 3. Effectifs et répartition pédagogique

372 élèves étaient présents le jour de la rentrée.

Depuis le 4 septembre, 2 élèves ont été radiés et 5 nouveaux élèves ont été inscrits ce qui porte l'effectif actuel à 375 élèves. C'est 8 élèves de plus qu'à la même époque l'année dernière (367 élèves le 14 octobre 2016).

Aucun élève né en 2015 (2 ans) n'a pu être accepté en TPS faute de place suffisante. La collectivité a proposé aux familles qui souhaitent scolariser leur enfant 2 ans de les inscrire dans une autre école de la ville.

Effectifs par niveau :

Niveaux	Maternelle			Elémentaire					ULIS	Total
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Effectifs	52	51	49	51	45	37	37	37	16	375
	152			207					16	

Répartition par classe / enseignant :

Niveau	Enseignant	Effectif par niveau	Effectif de la classe
PS	Mme Weisse	26 PS	26
PS	Mme Moretti	25 PS (+1)	26
MS	Mme Grillot	25 MS	25

MS	Mme Bivert	26 MS	26
GS	Mme Schanen Mme Lallemand	24 GS	24
GS	Mme Ribet Mme Hadaoui	25 GS	25
CP	Mme Chevallier	23 CP	23
CP	Mme Pryszlak	22 CP	22
CP/CE1	Mme Lalonde	6 CP   15 CE1	21
CE1	Mme Petitjean	24 CE1	24
CE1/CE2	Mme Arnal	6 CE1   14 CE2	20
CE2	M. Franzoi	23 CE2	23
CM1	M. Joseph	23 CM1 (+1)	24
CM1 / CM2	Mme Groslier	13 CM1   11 CM2	24
CM2	Mme Antoine	26 CM2	26
ULIS	Mme Ramillon	6 (+1)	7
ULIS	Mme Bretnacher	9	9

#### 4. Compte-rendu d'exercices de mise en sûreté

##### ➤ Exercice d'évacuation incendie :

L'exercice a été réalisé mardi 26 septembre 2017 en 2 : 12' 40.

L'ensemble des usagers étaient avertis. L'exercice vise à permettre à tous de repérer le cheminement pour se rendre jusqu'au point de rassemblement situé dans les cours de récréations.

**M Wirtz interroge la représentante de la collectivité territoriale sur l'organisation d'un exercice d'évacuation incendie lors du temps périscolaire. Mme Thil indique que des exercices de ce type ont déjà été réalisés dans les années antérieures et que ceci pourra être organisé de nouveau au cours de l'année.**

##### ➤ Exercice « PPMS Attentat – intrusion » :

L'exercice PPMS « attentat – intrusion » n'a pas été réalisé avant les vacances d'automne comme cela est prévu par le Ministère. En cause, un rendez-vous nécessaire avec le référent sécurité de l'école.

L'exercice sera réalisé au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre.

Un entretien avec le major Hutin, référent sécurité de l'école, s'est déroulé le mardi 17 octobre 2017. Il en ressort les **recommandations** suivantes :

- Au regard de la dimension du bâtiment, il semble nécessaire que soit installé un signal d'alerte spécifique PPMS avec déclenchement par interrupteur. L'installation existe mais n'est pas fonctionnelle.
- En cas d'évacuation, deux points de rassemblement ont été définis :
  - Si l'évacuation se fait sur l'avant du bâtiment, les élèves seront rassemblés dans la cour de l'EMP.
  - Si l'évacuation se fait sur l'arrière du bâtiment, les élèves seront rassemblés au niveau du parking de la Résidence Souville.

Un adulte responsable de l'évacuation sera désigné pour chaque aile du bâtiment. Il sera en possession des clefs du portail arrière.

- Si le bâtiment est bien sécurisé contre les intrusions sur l'avant (portes fermées, interphone), il n'en est pas de même sur l'arrière et les côtés où une intrusion apparaît aisée.

- Les salles n'étant pas équipées de rideaux intérieurs, en cas d'attaque extérieure, le confinement devra se faire dans la salle située de l'autre côté du couloir.

**Mme Thil indique que seul un haut mur d'enceinte permettrait de se prémunir contre les intrusions sur l'arrière de l'école et que cela vient à l'encontre des préconisations antérieures sur une « école ouverte ». D'autre part, ces aménagements sont à penser dans une réflexion plus large concernant l'accès des usagers à l'école.**

**La question de la sécurité au sein des différents services périscolaires (NAP, restauration et bus) est évoquée par les représentants de parents d'élèves et notamment les effectifs dans les groupes de NAP et l'encadrement des élèves dans le bus de ramassage.**

**Mme Thil indique qu'elle n'a pas les réponses aux différents points abordés. Il est nécessaire que les représentants de parents dressent la liste des points qu'ils souhaitent voir abordés lors de la réunion et qu'ils la transmettent à la collectivité territoriale dans un délai raisonnable avant le conseil d'école.**

**Mme Thil propose l'organisation d'une réunion « périscolaire » avec les usagers des services pour aborder les difficultés rencontrées et chercher les solutions appropriées.**

## **5. Présentation des activités et sorties pédagogiques :**

### ➤ Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC seront organisées à compter du 6 novembre 2017 et jusqu'au 9 avril 2018 inclus. Ces activités sont organisées autour de 3 axes :

- l'aide aux élèves en difficulté
- l'aide au travail personnel
- des activités en lien avec le Projet d'Ecole

Tous les enfants sont susceptibles de pouvoir participer aux APC.

**Les représentants de parents d'élèves demandent si la participation aux APC revêt un caractère obligatoire. La directrice indique que la participation d'un élève se fait sur proposition des enseignants et uniquement avec l'accord des parents à qui seront précisés les objectifs poursuivis.**

### ➤ Sorties pédagogiques passées :

- journée de la Paix en partenariat avec l'association Handicap International au Centre Mondial de la Paix pour les élèves de CM1 et CM2 le 21 septembre ;
- spectacle équestre au château de Thillombois le 22 septembre pour les classes de CP/CE1, CE1 /CE2, CE2, CM1/CM2, CM2 et ULIS dans le cadre du PEAC ;
- spectacle musical « Briques jaunes » par la Cie du Strapontin Rouge à la MJC du Verdunois le 27 septembre pour les élèves de MS ;
- opération « Fermes Ouvertes » à Belleray le 6 octobre pour les élèves de CM1 et ULIS ;
- intervention d'un dentiste le 9 octobre dans le cadre de la prévention bucco-dentaire M'tdents pour les élèves de CP ;
- participation des élèves de CM2 à la Fête de la Science organisée au Lycée Marguerite le 11 octobre ;
- séance à la Ludothèque pour la classe de MS de Mme Bivert le 13 octobre ;
- découverte du musée de la Princerie le 17 octobre par la classe de CP/CE1
- cross du collège Buvignier pour les élèves de CM2 dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>

### ➤ Sorties pédagogiques à venir :

- participation au dispositif « Ecole et cinéma » avec 3 projections annuelles ;
- projet « Forêt » en lien avec le film « L'école buissonnière » avec la participation de l'ONF

- spectacle musical « Rio clap, clap, clap » proposé le 17 novembre dans le cadre du festival « La cafetière » organisé par la MJC du Verdunois ;
- spectacle « La chèvre de Monsieur Seguin » au Grenier Théâtre le 18 et 19 janvier en lien avec un projet lecture pour les élèves de CE1 et ULIS

Il est précisé que les sorties à caractère culturel entrent dans l'axe 3 du Projet d'école concernant la mise en œuvre du PEAC et sont intégralement financées par la Coopérative Scolaire de l'école.

**Les représentants de parents d'élèves souhaitent savoir si des séjours ou autres sorties sont prévus cette année. La directrice indique que les sorties sont à l'étude et que les projets sont à rendre pour mi-novembre afin d'obtenir les subventions de la Caisse des Ecoles devenue Intercommunale. Il n'y a pas de classe transplantée prévue cette année.**

#### **6. Point sur les travaux réalisés et/ou à prévoir :**

##### Travaux réalisés :

- Pose de rideaux occultants ignifuges dans la salle de sieste ;
- Retrait des jeux de cour thermocollés dégradés dans la cour, côté maternelle ;
- Fermeture du dépose-minute situé sur le devant de l'école par des plots amovibles ;
- Pose d'une herse métallique anti-intrusion au-dessus des portails sur l'arrière de l'école.

##### Travaux prévus prochainement :

- Pose des étagères murales dans chacune des salles, au dessus des lavabos (au cours des vacances d'automne)

##### Travaux à prévoir :

- Mise en fonctionnement du système d'alerte spécifique PPMS ;
- Aménagements permettant de scinder la salle du RASED en 2 salles distinctes.
- Demande de matériel concernant la salle RASED (1 armoire 2 portes fermant à clefs, 1 table basse, 2 banquettes en mousse)

**Les représentants de parents soulignent que la circulation dans les couloirs de la maternelle est parfois difficile car des parents stationnent longtemps devant les portes des salles de classe. Un rappel sera donc fait aux parents.**

**Les 3 barrières amovibles situées devant la porte d'entrée élémentaire n'ont plus de raison d'être depuis la fermeture du dépose-minute. Les représentants de parents et les enseignants souhaitent que celles-ci puissent être enlevées afin d'éviter l'attroupement des parents devant la porte et de faciliter la sortie des élèves.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20 h 10.

La directrice,  
Mme CIRE